



Bruxelles, le 20 décembre 2023

CM 5850/23

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2023/0445(NLE)

---

---

ENER  
CLIMA  
CONSOM  
TRANS  
AGRI  
IND  
ENV  
COMPET  
FORETS  
PROCED

### COMMUNICATION

#### **PROCÉDURE ÉCRITE**

---

Correspondant: frederique.lambert@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 7192

---

Objet: **Procédure écrite exigeant une réponse pour le jeudi 21 décembre 2023 à 16 heures HEC (heure de Bruxelles) par courrier électronique à l'adresse [energy@consilium.europa.eu](mailto:energy@consilium.europa.eu)**  
Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) 2022/2577 établissant un cadre en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables

- Adoption
- Lancement de la procédure écrite

---

Le Conseil ayant décidé, le 19 décembre 2023, de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter le règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) 2022/2577 établissant un cadre en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, dont le texte figure dans le document **ST 16270/23**.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites lors de la session du Conseil le 19 décembre 2023.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil **au plus tard le 21 décembre 2023 à 16 heures HEC (heure de Bruxelles)** et être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante: [energy@consilium.europa.eu](mailto:energy@consilium.europa.eu).

---